

Canada



**TORONTO, ONTARIO
LES 4-7 JANVIER, 2023**

A composite background image showing the Toronto skyline with the CN Tower, overlaid with semi-transparent images of taekwondo athletes in action. One athlete is in a red protective gear, another in blue, and a central figure in a white uniform with a black belt.

**CHAMPIONNATS NATIONAUX
CANADIENS DE TAEKWONDO 2023**

TROUSSE D'INFORMATION



TAEKWONDO CANADA



TABLE DES MATIÈRES

- 3** ORGANISATION, ENDROIT ET DATES, COVID-19, ADMISSIBILITÉ
- 4** COMPÉTITIONS DE POUMSÉ
- 5** COMPÉTITIONS DE KYORUGI
- 7** LICENCE GLOBALE DE LA WORLD TAEKWONDO, INSCRIPTIONS
- 8** HORAIRE
- 10** PRIX ET RÉCOMPENSES, CODE VESTIMENTAIRE, ANTIDOPAGE, HÉBERGEMENT, SPECTATEURS
- 11** BÉNÉVOLES, DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ
- 12** PARTENAIRES & COMMANDITAIRE
- 13** ANNEXE A : ENTENTE DE PARTICIPANT(E)/ DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ



ORGANISATION

ORGANISATEUR DE L'ÉVÉNEMENT

Taekwondo Canada
2451, promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1H 7X7

NOUS CONTACTER

Événement :

- events@taekwondo-canada.com

 Plateforme Simply Compete et licences globales :

- gms@taekwondo-canada.com

ENDROIT ET DATES

ENDROIT

Hôtel Westin Harbour Castle
1 Harbour Square
Toronto, Ontario
M5J 1A6
(416) 869-1600

DATES DES COMPÉTITIONS

Les 4-7 janvier, 2023

COVID-19

- Taekwondo Canada continue de suivre de près l'évolution de la pandémie du coronavirus (COVID-19) notamment les effets éventuels sur ses événements et sur les activités de ses équipes nationales. Conformément aux lignes directrices du gouvernement du Canada ainsi que les directives de la province de l'Ontario en ce qui concerne les preuves de vaccination contre la COVID-19, Taekwondo Canada a pris la décision de supprimer l'exigence de vaccination pour ses événements et ses équipes nationales. Taekwondo Canada se réserve le droit de modifier cette position en fonction des directives futures émises aux niveaux provincial et/ou fédéral.
- À l'heure actuelle, la Politique de Taekwondo Canada relative à la vaccination contre la COVID-19 ne sera pas en effet aux Championnats nationaux canadiens de taekwondo 2023.

ADMISSIBILITÉ

ATHLÈTES

- Il faut être un(e) citoyen(ne) canadien(ne)
- Il faut être en règle avec son organisation provinciale/territoriale de sport et avec Taekwondo Canada
- Il faut être titulaire d'un certificat Dan ou Poom du Kukkiwon
- Il faut être titulaire d'une licence globale valide pour 2023 de la World Taekwondo avec permission de concourir aux événements
- Il faut se conformer aux termes de [la Politique de Taekwondo Canada relative aux vaccinations contre la COVID-19](#)
- Les athlètes de para-taekwondo doivent confirmer leur admissibilité INAS telle que présentée dans la liste maîtresse de l'INAS
- Exigences relatives à l'âge :

KYORUGI

- Jeunesse – Né(e) en 2012 ou 2013
- Cadet – Né(e) en 2009, 2010, ou 2011
- Junior - Né(e) en 2006, 2007, ou 2008
- Sénior - Né(e) en 2006 ou avant

POUMSÉ - RECONNU

- Jeunesse – Né(e) en 2012 ou 2013
- Cadet - Né(e) en 2009-2011
- Junior - Né(e) en 2006-2008
- M30 - Né(e) en 1993-2005
- M40 - Né(e) en 1983-1992
- M50 - Né(e) en 1973-1982
- M60 - Né(e) en 1963-1972
- M65 - Né(e) en 1958-1962
- 30+ - Né(e) en 1992 et avant
- 65+ - Né(e) en 1957 ou avant

POUMSÉ - STYLE LIBRE

- M17 - Né(e) en 2006-2011
- 17+ - Né(e) en 2005 ou avant

POUMSÉ - PARA

- P20 M30 - Né(e) en 1993-2005
- P20 30+ - Né(e) en 1992 ou avant
- P60 M30 - Né(e) en 1993-2005
- P60 30+ - Né(e) en 1992 ou avant



ENTRAÎNEURS

- Il faut être en règle avec son organisation provinciale/territoriale de sport et avec Taekwondo Canada
- Il faut être titulaire d'une licence globale valide pour 2023 de la World Taekwondo avec permission d'entraîner aux événements
- Il faut être inscrit et en règle avec le département des entraîneurs professionnels de l'Association canadienne des entraîneurs
- Au tout minimum, les entraîneurs doivent avoir suivi la formation PNCE en taekwondo au niveau d'instructeur débutant (instructeur adjoint)
 - C1 - certifié comme entraîneur de performance
 - C2 - certifié comme entraîneur de dojang
 - C3 - certifié comme instructeur adjoint (les entraîneurs peuvent s'inscrire au niveau C3 seulement une fois dans la vie)
- **Les entraîneurs doivent avoir achevé leur processus de certification avant la fermeture des inscriptions à l'événement**
- **Il faut se conformer aux termes de [la Politique de Taekwondo Canada relative aux vaccinations contre la COVID-19](#)**

DOCTORS

- Il faut être en règle avec son organisation provinciale/territoriale de sport et avec Taekwondo Canada
- Il faut être titulaire d'une licence globale valide pour 2023 de la World Taekwondo avec permission de participer aux événements
- Il faut détenir les titres de compétence médicaux appropriés
- **Il faut se conformer aux termes de [la Politique de Taekwondo Canada relative aux vaccinations contre la COVID-19](#)**

ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX 2023

- Il incombe aux entraîneurs et aux athlètes de lire attentivement [les critères de sélection en équipe](#) respectifs et les informations portant sur le déroulement des événements de sélection. Ces documents sont disponibles au [site web de Taekwondo Canada](#)
 - Critères de sélection de l'équipe nationale cadette de kyorugi 2023
 - Critères de sélection de l'équipe nationale junior de kyorugi 2023
 - Critères de sélection de l'équipe nationale sénior de kyorugi 2023
 - Pour les divisions dans lesquelles des athlètes sont sélectionnés en vertu de la 10.4 Priorité 1 ou de la 10.4 Priorité 2 des critères de sélection de l'équipe nationale sénior 2023, les noms des athlètes sélectionnés seront publiés au [site web de Taekwondo Canada](#) avant le 7 décembre, 2022 au plus tard
 - Critères de sélection de l'équipe nationale de pomsé 2023
 - Procédure interne de nomination aux Jeux panaméricains 2023
 - Les combats éliminatoires des divisions olympiques séniors aux Jours 3 et 4 seront utilisés aux fins de sélectionner les athlètes à l'événement de qualification aux Jeux panaméricains 2023 à Santiago



COMPÉTITIONS DE POMSÉ



CLASSIFICATION DES COMPÉTITIONS

COMPÉTITIONS DE POMSÉ RECONNU

- Masculin solo
- Féminin solo
- Duo (1 athlète masculin et 1 athlète féminine)
- Équipe masculine (3 athlètes masculins)
- Équipe féminine (3 athlètes féminines)

COMPÉTITIONS DE POMSÉ STYLE LIBRE

- Masculin solo
- Féminin solo
- Duo (1 athlète masculin & 1 athlète féminine)
- Équipe mixte (5 membres, avec un minimum de 2 athlètes masculins et de 2 athlètes féminines)

RÈGLES DE LA COMPÉTITION

- La version officielle la plus récente, dans son interprétation la plus récente, [des règles de compétitions de pomsé de la World Taekwondo](#) sera en effet

DURÉE DES COMPÉTITIONS

- **Pomsé reconnu** : compétitions en classe solo, duo et équipe : jusqu'à 90 secondes
 - La pause entre le 1^{er} pomsé et le 2^{ème} pomsé doit être 30 secondes au tout minimum
- **Pomsé style libre** : compétitions en classe solo, duo, et équipe mixte : de 90 secondes jusqu'à 100 secondes



METHODE DE COMPÉTITION

- Les athlètes de pomsé peuvent s'inscrire à un maximum de trois (3) compétitions de pomsé
 - S'il y a des athlètes qui se qualifient en plus de deux (2) divisions aux équipes de Taekwondo Canada des événements internationaux de pomsé 2023, lesdits athlètes doivent choisir les deux (2) divisions dans lesquelles ils veulent concourir à titre de membre de l'équipe nationale
- Toutes les divisions utiliseront le système Cut-Off
- **Compétitions de pomsé reconnu :**
 - Preliminary rounds, Semi-Final rounds and Final rounds will proceed with two pomsae
- **Compétitions de pomsé style libre :**
 - La musique doit être fournie dans une clé USB le matin de la journée de compétition
 - La musique ne doit pas inclure des paroles ni des contenus d'ordre politique, social, ou religieux
 - qui sont préjudiciables, discriminatoires, ou autrement offensants

AFFRONTEMENTS

- Les affrontements seront déterminés lors de la réunion technique et publiés par la suite dans le [site web de Taekwondo Canada](#)

POUMSÉS OBLIGATOIRES DÉSIGNÉS

<u>SOLO</u>	<u>DUOS ET ÉQUIPES</u>	<u>PARA</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Jeunesse - T4 à Koryo • Cadet - T4 à Keumgang • Junior - T4 à Taebaek • M30 - T6 à Shipjin • M40 - T6 à Shipjin • M50 - T8 à Chonkwon • M60 - Koryo à Hansu • M65 - Koryo à Hansu • 65+ - Koryo à Hansu 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunesse - T4 à Koryo • Cadet - T4 à Keumgang • Junior - T4 à Taebaek • M30 - T6 à Shipjin • 30+ - T8 à Chonkwon 	<ul style="list-style-type: none"> • P20 M30 - Pomsé de son choix • P20 30+ - Pomsé de son choix • P60 M30 - Pomsé de son choix • P60 30+ - Pomsé de son choix

UNIFORMES ET ÉQUIPEMENTS

- Protecteur KPNP et système de pointage (PSS)
- Les athlètes sont tenus de porter un uniforme de pomsé reconnu de la World Taekwondo

CLASSIFICATIONS DE PARA-TAEKWONDO

- La classification préliminaire pour ce tournoi sera déterminée en consultation avec les classificateurs internationaux (filière médicale ou filière technique ou les deux). La classification définitive pour ce tournoi particulier sera tranchée par l'arbitre en chef. La classification définitive pourrait présenter des variations par rapport aux résultats officiels de classification de la World Taekwondo.
- Les athlètes P20 et P60 doivent confirmer leur admissibilité INAS telle que présentée dans la liste maîtresse de l'INAS



COMPÉTITIONS DE KYORUGI



RÈGLES DE LA COMPÉTITION

- La version officielle la plus récente, dans son interprétation la plus récente, [des règles de compétition de la World Taekwondo](#) sera en effet
- Les contacts de la tête sont interdits en division jeunesse

METHODE DE COMPÉTITION

- Élimination directe pour les divisions de kyorugi sénior, junior, cadet et jeunesse

DURÉE DES COMPÉTITIONS

- Système des 2 sur 3
- La durée des rounds et des pauses reste encore à préciser



DÉTERMINATION DES AFFRONTEMENTS

- Pour les combats en division sénior, les affrontements se baseront sur les listes de classement mondial en date de décembre 2022
- Tous les affrontements en catégorie Junior, Cadet et Jeunesse seront déterminés par un tirage au sort
- Les affrontements seront publiés dans le [site web de Taekwondo Canada](http://site.web.de.Taekwondo.Canada) chaque jour après les pesées

CATÉGORIES DE POIDS

JEUNESSE

- Féminin -30kg
- Féminin -34kg
- Féminin -38kg
- Féminin -42kg
- Féminin +42kg
- Masculin -30kg
- Masculin -34kg
- Masculin -38kg
- Masculin -42kg
- Masculin +42kg

CADET

- Féminin -29kg
- Féminin -33kg
- Féminin -37kg
- Féminin -41kg
- Féminin -44kg
- Féminin -47kg
- Féminin -51kg
- Féminin -55kg
- Féminin -59kg
- Féminin +59kg
- Masculin -33kg
- Masculin -37kg
- Masculin -41kg
- Masculin -45kg
- Masculin -49kg
- Masculin -53kg
- Masculin -57kg
- Masculin -61kg
- Masculin -65kg
- Masculin +65kg

JUNIOR

- Féminin -42kg
- Féminin -44kg
- Féminin -46kg
- Féminin -49kg
- Féminin -52kg
- Féminin -55kg
- Féminin -59kg
- Féminin -63kg
- Féminin -68kg
- Féminin +68kg
- Masculin -45kg
- Masculin -48kg
- Masculin -51kg
- Masculin -55kg
- Masculin -59kg
- Masculin -63kg
- Masculin -68kg
- Masculin -73kg
- Masculin -78kg
- Masculin +78kg

SÉNIOR

- Féminin -46kg
- Féminin -49kg
- Féminin -53kg
- Féminin -57kg
- Féminin -62kg
- Féminin -67kg
- Féminin -73kg
- Féminin +73kg
- Masculin -54kg
- Masculin -58kg
- Masculin -63kg
- Masculin -68kg
- Masculin -74kg
- Masculin -80kg
- Masculin -87kg
- Masculin +87kg

****Aucun changement de catégorie de poids ne sera permis après le 23 décembre, 2022 à 17h00 HE****

Les changements de catégorie de poids avant le 23 décembre, 2022 à 17h00 HE doivent être demandés en envoyant un courriel au events@taekwondo-canada.com

UNIFORME & ÉQUIPEMENTS

- Protecteur KPNP et système de pointage (PSS)
- Les athlètes doivent obligatoirement porter l'uniforme officiel de kyorugi de la World Taekwondo ainsi que les équipements de protection agréés par la WT
 - La version la plus récente de la liste de fournisseurs agréés de la World Taekwondo est disponible sur le site web de la World Taekwondo
- Le système de protection et de pointage (casque et plastron) sera fourni aux athlètes
- Les athlètes sont tenus d'apporter leurs propres coquilles, protège-dents, gants, chaussettes à capteurs, et protège-tibias/protège avant-bras
- Le système de reprise vidéo instantanée Instant Video Replay (IVR) sera utilisé

INSPECTION

- Avant d'entrer dans l'aire de jeu, les athlètes doivent se présenter au poste d'inspection pour faire examiner leurs uniformes et équipements de protection
 - Les athlètes disposent d'un délai de 15 minutes pour se rendre au poste d'inspection en portant tous les équipements obligatoires
 - **Il incombe à l'athlète de s'assurer d'arriver à temps lors d'être convoqué à l'inspection**
- Les athlètes qui reçoivent des soins médicaux ne sont pas considérés comme présents aux inspections
- Les athlètes qui ne se rendent pas au poste d'inspection en portant tous les équipements obligatoires dans le créneau de 15 minutes seront disqualifiés sur le champ – aucune exception ne sera faite
- Les athlètes qui portent un uniforme non-officiel ou des équipements non-agrégés seront barrés de la compétition



PESÉES

- Les pesées générales des athlètes se dérouleront aux heures prévues la veille des compétitions pour les catégories de poids respectives
 - Les athlètes auront droit à deux tentatives de pesée avant la fin de la période des pesées (12h00)
- AUCUNE EXCEPTION NE SERA FAITE pour les heures de pesée
- Les pesées aléatoires des athlètes se feront le matin du jour de compétition de leur catégorie de poids respective, sauf pour les divisions de poids lourds (Cadet F+59kg, Cadet M+65kg, Junior F+68kg, Junior M+78kg, Sénior F+73kg, Sénior M+87kg)
 - Il n'y aura pas de pesée aléatoire pour les divisions Jeunesse
 - La pesée aléatoire prévoit un seuil de tolérance de plus 5% sur la catégorie de poids de l'athlète
 - Les athlètes ont une seule possibilité de réaliser le poids indiqué pour leur catégorie de compétition
 - Les listes de pesées aléatoires seront publiées dans le [site web de Taekwondo Canada](#) avant 7h00 le matin de chaque jour de compétition
 - Les athlètes retenus pour les pesées aléatoires doivent être présents dans l'aire de compétition avant 8h00 le matin de leur compétition
- Les athlètes en catégorie jeunesse, cadet et junior athlètes porteront leurs sous-vêtements lors de se faire peser, et 100 grammes seront soustraits pour compenser
- Les athlètes en catégorie sénior peuvent se faire peser nus s'ils le souhaitent
 - Les athlètes qui ont 17 ans et qui concourent en division sénior doivent porter leurs sous-vêtements lors de se faire peser



LICENCE GLOBALE DE LA WORLD TAEKWONDO



INSCRIPTION DE LICENCE GLOBALE

- Toutes les personnes cherchant une accréditation (athlètes, entraîneurs, médecin, etc.) doivent **EN TOUT PREMIER LIEU** être inscrites avec la WT en tant que titulaires d'une licence globale valide pour 2023
- Pour demander une nouvelle licence ou pour faire renouveler une licence existante, rendez-vous sur le site: taekwondocanada.simplycompete.com
 - Il faut téléverser une photo, une copie de votre certificat Kukkiwon et une copie de votre passeport canadien valide
 - Ne manquez pas de cocher la case « Commander licence globale »
- Le défaut de demander une licence ou de faire renouveler une licence n'est pas un motif valable pour demander une prolongation de la période d'inscription

****VEUILLEZ PRENDRE NOTE : UNE NOUVELLE DEMANDE OU UN RENOUELEMENT DE LICENCE POURRAIT PRENDRE JUSQU'À 14 JOURS POUR LE TRAITEMENT****



INSCRIPTIONS



ÉCHÉANCIER

- **Site web des inscriptions :** taekwondocanada.simplycompete.com
- **Les inscriptions commencent :** le 15 novembre, 2022
- **Les inscriptions se terminent :** le 8 décembre, 2022 à 23h59 HE
- **Période d'inscription tardive :** du 9 décembre, 2022 au 16 décembre, 2022 à 17h00 HE

POINTS À RETENIR

- Frais de réimpression d'accréditation : 150,00\$ CAD (sur place seulement)
- Bandage d'athlète : 15,00\$ CAD
 - Il faut prépayer les bandages en ligne via le [site web de Taekwondo Canada](#)
 - Les athlètes doivent montrer leurs preuves d'achat au personnel médical avant de se faire bander

**** NOUS UTILISONS SIMPLYCOMPETE POUR LES INSCRIPTIONS, DONC LES DROITS SONT EXPRIMÉS EN USD****

LES DROITS D'INSCRIPTION SONT NON-REMBOURSABLES

**LES DROITS D'INSCRIPTION SONT NON-REMBOURSABLES**

CATÉGORIE	DROITS D'INSCRIPTION RÉGULIÈRE	DROITS D'INSCRIPTION TARDIVE
Athlète 1 événement (un événement de kyorugi ou un événement de pomsé)	150,00\$ USD	200,00\$ USD
Entraîneur – C1 (certification d'entraîneur de performance)	50,00\$ USD	100,00\$ USD
Entraîneur – C2 (certification d'instructeur de dojang)	100,00\$ USD	150,00\$ USD
Entraîneur – C3 (certification d'instructeur adjoint) <i>*On peut se prévaloir de cette option seulement une fois dans la vie*</i>	200,00\$ USD	250,00\$ USD
Médecin d'équipe – titres de compétences obligatoires	75,00\$ USD	125,00\$ USD

**HORAIRE****TOUTES LES COMPÉTITIONS AURONT LIEU DANS L'HÔTEL WESTIN HARBOUR CASTLE*****L'horaire est sous réserve de modification****L'ordre des compétitions de pomsé sera déterminé après la fermeture des inscriptions*****LE RETRAIT DES ACCRÉDITATIONS LES JOURS DE COMPÉTITION SERA DISPONIBLE À L'ENTRÉE.****

2 janvier, 2023	14h00 - 16h00	Remise des accréditations et soumission des preuves de vaccination
3 janvier, 2023	9h00 - 11h00	Remise des accréditations et soumission des preuves de vaccination
	9h00 - 10h00	Pesées d'essai
	10h00 - 12h00	Pesées Junior F-46kg, F-49kg, F-52kg, F-55kg, M-73kg, M-78kg, M+78kg
	17h00	Réunion des arbitres
	19h00	Réunion technique
4 janvier, 2023 - Jour 1	7h30	Ouverture des portes <i>(Seuls les athlètes/entraîneurs avec accréditation seront invités à entrer avant 8h00)</i>
	8h00	Admission
	8h00	Pesées aléatoires Junior F-46kg, F-49kg, F-52kg, F-55kg, M-73kg, M-78kg
	9h00	Compétitions Pomsé Reconnu solo : Jeunesse, Cadet, Junior, M30 Style libre solo: M17, 17+
		Kyorugi Junior F-46kg, F-49kg, F-52kg, F-55kg, M-73kg, M-78kg, M+78kg
	9h00 - 10h00	Pesées d'essai
	10h00 - 12h00	Pesées Junior F-42kg, F-44kg, F-59kg, F-63kg, F-68kg, F+68kg, M-45kg, M-48kg, M-51kg, M-55kg, M-59kg, M-63kg, M-68kg

CE CONCOURS EST SANCTIONNÉ PAR TAEKWONDO ONTARIO, L'ORGANISME PROVINCIAL DE SPORT (OPS) OFFICIELLEMENT RECONNU PAR LA PROVINCE DE L'ONTARIO.



5 janvier, 2023 - Jour 2	7h30	Ouverture des portes <i>(Seuls les athlètes/entraîneurs avec accréditation seront invités à entrer avant 8h00)</i>
	8h00	Admission
	8h00	Pesées aléatoires Junior F-42kg, F-44kg, F-59kg, F-63kg, F-68kg, M-45kg, M-48kg, M-51kg, M-55kg, M-59kg, M-63kg, M-68kg
	9h00	Compétitions Poumsé Reconnu solo : M40, M50, M60, M65, 65+ Reconnu duos et équipes : Jeunesse, Cadet, Junior, M30, 30+ Style libre duos et équipes : M17, 17+ Para : P20 M30, P20 30+, P60 M30, P60 30+ Kyorugi Junior F-42kg, F-44kg, F-59kg, F-63kg, F-68kg, F+68kg, M-45kg, M-48kg, M-51kg, M-55kg, M-59kg, M-63kg, M-68kg
	9h00 - 10h00	Pesées d'essai
	10h00 - 12h00	Pesées Jeunesse F-30kg, F-34kg, F-38kg, F-42kg, F+42kg Cadet F-29kg, F-33kg, F-37kg, F-41kg, F-44kg, M-53kg, M-57kg, M-61kg, M-65kg, M+65kg Sénior F-46kg, F-49kg, F-53kg, F-57kg, M-74kg, M-80kg, M-87kg, M+87kg

6 janvier, 2023 - Jour 3	7h30	Ouverture des portes <i>(Seuls les athlètes/entraîneurs avec accréditation seront invités à entrer avant 8h00)</i>
	8h00	Admission
	8h00	Pesées aléatoires Cadet F-29kg, F-33kg, F-37kg, F-41kg, F-44kg, M-53kg, M-57kg, M-61kg, M-65kg Sénior F-46kg, F-49kg, F-53kg, F-57kg, M-74kg, M-80kg, M-87kg
	9h00	Compétitions Kyorugi Jeunesse F-30kg, F-34kg, F-38kg, F-42kg, F+42kg Cadet F-29kg, F-33kg, F-37kg, F-41kg, F-44kg, M-53kg, M-57kg, M-61kg, M-65kg, M+65kg Sénior F-46kg, F-49kg, F-53kg, F-57kg, M-74kg, M-80kg, M-87kg, M+87kg <i>*Les compétitions en division sénior commenceront au terme des compétitions des divisions jeunesse et cadet*</i>
	9h00 - 10h00	Pesées d'essai
	10h00 - 12h00	Pesées Jeunesse M-30kg, M-34kg, M-38kg, M-42kg, M+42kg Cadet F-47kg, F-51kg, F-55kg, F-59kg, F+59kg, M-33kg, M-37kg, M-41kg, M-45kg, M-49kg Sénior F-62kg, F-67kg, F-73kg, F+73kg, M-54kg, M-58kg, M-63kg, M-68kg Combats éliminatoires aux divisions olympiques séniors F-49kg, F-57kg, M-80kg, M+80kg

7 janvier, 2023 - Jour 4	7h30	Ouverture des portes <i>(Seuls les athlètes/entraîneurs avec accréditation seront invités à entrer avant 8h00)</i>
	8h00	Admission
	8h00	Pesées aléatoires Cadet F-47kg, F-51kg, F-55kg, F-59kg, M-33kg, M-37kg, M-41kg, M-45kg, M-49kg Sénior F-62kg, F-67kg, F-73kg, M-54kg, M-58kg, M-63kg, M-68kg
	9h00	Compétitions Kyorugi Jeunesse M-30kg, M-34kg, M-38kg, M-42kg, M+42kg Cadet F-47kg, F-51kg, F-55kg, F-59kg, F+59kg, M-33kg, M-37kg, M-41kg, M-45kg, M-49kg Sénior F-62kg, F-67kg, F-73kg, F+73kg, M-54kg, M-58kg, M-63kg, M-68kg <i>*Les compétitions en division sénior commenceront au terme des compétitions des divisions jeunesse et cadet*</i>
		Combats éliminatoires aux divisions olympiques séniors F-67kg, F+67kg, M-58kg, M-68kg

CE CONCOURS EST SANCTIONNÉ PAR TAEKWONDO ONTARIO, L'ORGANISME PROVINCIAL DE SPORT (OPS) OFFICIELLEMENT RECONNU PAR LA PROVINCE DE L'ONTARIO.



PRIX ET RÉCOMPENSES



PRIX INDIVIDUELS

- Des médailles seront remises aux quatre premiers athlètes au classement dans chaque catégorie de compétition
 - 1ère place : Médaille d'or
 - 2ème place : Médaille d'argent
 - 3ème place : Médaille de bronze
 - 3ème place : Médaille de bronze
- La cérémonie de remise de médailles aura lieu au terme des compétitions dans la division, ou en fin de journée



CODE VESTIMENTAIRE



ENTRAÎNEURS

- Tenue sportive/survêtement d'équipe ou tenue d'affaires
- Le port d'un jean est interdit
- Souliers fermés seulement; pas de talons ni de sandales
- Pas de gomme à mâcher, et pas de dispositifs électroniques, notamment les cellulaires, les agendas, ou les caméras
- Tout entraîneur qui est réputé être sous l'effet de drogues ou d'alcool sera barré de l'aire de compétition



ANTIDOPAGE



- Les athlètes sont avisés que les règles antidopage de la World Taekwondo et le cas échéant, le Code de l'Agence mondiale antidopage, sont applicables et en effet à cet événement
 - Il incombe à l'athlète de se conformer à toutes les règles et réglementations en lien avec l'antidopage



HÉBERGEMENT



HÔTEL

Westin Harbour Castle
1 Harbour Square
Toronto, Ontario
M5J 1A6
(416) 869-1600

TARIFS DE CHAMBRE

- Chambre pour une/deux personnes : 159\$ + taxes
- Chambre pour trois personnes : 179\$ + taxes
- Chambre pour quatre personnes : 199\$ + taxes

**POUR PROFITER DE NOTRE TARIFICATION SPÉCIALE DE GROUPE,
RÉSERVEZ [PAR ICI](#)
OU
COMPOSEZ LE 1-888-627-8559 ET INDIQUEZ QUE VOUS FAITES
PARTIE DU BLOC DE CHAMBRES « TAEKWONDO CANADA
NATIONALS BLOCK »**

****LA DATE LIMITE POUR PROFITER DE CETTE TARIFICATION
SPÉCIALE EST LE 21 DÉCEMBRE, 2022****



SPECTATEURS



- ~~Toutes les personnes qui assistent à l'événement doivent se conformer aux termes de [la politique de Taekwondo Canada relative aux vaccinations contre la COVID-19](#).~~
- **Les billets se vendent en ligne seulement**
 - Les ventes de billets aux spectateurs commenceront le 15 novembre 2022, et resteront ouvertes sur la durée des compétitions
 - L'interface de vente de billets est accessible via [la page des Championnats nationaux](#) au [site web de Taekwondo Canada](#)
 - Les spectateurs doivent montrer leur preuve d'achat ~~et leurs preuves de vaccination~~ aux portes d'entrée chaque jour afin de recevoir leur bracelet de spectateur
- 20,00\$ CAD par jour ou 70,00\$ CAD pour l'événement entier



BÉNÉVOLES



- Les bénévoles doivent se conformer aux termes de [la politique de TaeKwondo Canada relative aux vaccinations contre le COVID-19](#)
- Les bénévoles doivent être disponibles pour toute la journée de compétitions. Le déjeuner leur sera servi, et ils recevront un tee-shirt en guise de remerciement et d'uniforme.
- Les personnes qui veulent travailler en tant que bénévoles au championnat national sont priées de manifester leur intérêt en envoyant un courriel à cet effet au ops@taekwondo-canada.com



DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ



- Les participants qui souhaitent s'inscrire à cet événement doivent obligatoirement accepter les modalités et conditions présentées en [Annexe A](#)



PARTENAIRES

Canada



Ontario



COMMANDITAIRE





ANNEXE A

**ENTENTE DE PARTICIPANT(E)/ DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ**

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez aux Championnats nationaux canadiens de taekwondo 2023. Votre inscription à cet événement est assujettie aux modalités et conditions suivantes :

Je, soussigné(e), confirme par le présent que j'ai 18 ans ou plus ou que je suis le parent/le tuteur d'un(e) participant(e) qui a moins de 18 ans.

1. Je comprends que, à condition de participer à l'événement, je dois contracter une assurance adéquate dans le cas où j'aurais besoin d'une intervention médicale d'urgence. Les organisateurs de l'événement peuvent me demander de soumettre des preuves de ma couverture d'assurance à titre de condition de participation.
2. Je suis pleinement conscient(e) des risques que je pourrais encourir et du niveau d'aptitude physique nécessaire pour participer à cet événement. J'accepte que les organisateurs de l'événement et leurs mandataires ne peuvent pas être tenus responsables de quelque préjudice ou de quelque perte que ce soit, quelle qu'en soit la cause.
3. Je n'ai pas subi une commotion cérébrale aux suites de laquelle je n'ai pas obtenu une autorisation médicale à concourir, et je n'ai pas non plus subi une commotion cérébrale au cours des 30 derniers jours pour laquelle je ne me suis pas fait soigner.
4. Je comprends qu'il est attendu que j'aie suivi la formation Prendre une tête d'avance, et que j'aie pris conscience des démarches de retour au jeu aux suites d'une commotion cérébrale.
5. J'accepte que Taekwondo Canada et ses représentants me photographient ou m'enregistrent en vidéo aux fins de la promotion.
6. Je comprends que tous les frais sont NON-REMBOURSABLES.
7. Je comprends que tous les athlètes et leurs clubs sont tenus de s'inscrire avec Taekwondo Canada avant de s'inscrire à cet événement.
8. J'ai examiné et je comprends les politiques antidopage de Taekwondo Canada, de l'AMA, et du CCES.
9. Les athlètes et les entraîneurs doivent se soumettre aux politiques de l'Agence mondiale antidopage (AMA). Je comprends que, à titre de participant(e), je pourrais être assujetti(e) aux contrôles antidopage, de même pour tout(e) athlète sous ma tutelle.
10. J'ai examiné et pris conscience des substances interdites identifiées par l'AMA et figurant à la liste des substances et méthodes interdites.
11. Je comprends qu'un athlète doit faire état de toute Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUFT) pour tout médicament pris pour une maladie ou pour toute autre raison médicale, si ledit médicament est inclus à la liste des interdictions 2023 de l'AMA. Tous les détails sur les AUFT sont disponibles ici.
12. Je comprends que je serai tenu(e) de soumettre des preuves de vaccination avant de pouvoir obtenir ma carte d'identité pour l'événement.